



CONFERENCE OF INGOs  
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

## SESSION D'HIVER COMMISSION DROITS DE L'HOMME CONF/HR(2015)SYN1

Strasbourg, 30 mars 2015

<b>PROJET DE CARNET DE BORD DE LA REUNION DU 27 JANVIER 2015</b>
----------------------------------------------------------------------

### La Commission des droits de l'Homme

1. **A observé** une minute de silence en hommage à Marc Leyenberger. Maritchu Rall, au nom de la Commission a témoigné de son grand engagement en faveur des droits de l'Homme et des actions du Conseil de l'Europe;
2. Ouverture de la réunion  
Le Président **a remercié** ses prédécesseurs pour leur travail, il mesure la tâche à accomplir. Suite aux événements récents qui se sont produits en France les 7, 8 et 9 janvier derniers et après le temps de la profonde émotion, lamvi Totsi a donné lecture d'une déclaration présentant les condoléances à l'attention des familles et des proches.
3. **A adopté** l'ordre du jour de la réunion
4. **A adopté** à l'unanimité le projet de carnet de bord de la réunion du 24 juin 2014 [[CONF/HR\(2014\)SYN2](#)]
5. **A entendu** le Président présenter le fonctionnement de la Commission. Son intervention a mis en exergue les points suivants :
  - Les groupes travail doivent fournir leur compte rendu un mois au maximum après la tenue de leur réunion, dans les deux langues, ou au moins avec un résumé dans la langue minoritaire du groupe ;
  - Lors des sessions de janvier et de juin, une réunion sera organisée avec les responsables des groupes de travail ;
  - Chaque groupe de travail a : des objectifs, une durée limitée et doit fournir un bilan d'étape ;
  - Gérard Gréneron a rappelé que la gestion des plannings de la salle 2, où se réunissent les groupes de travail, lui a été confiée et souhaite que la programmation soit arrêtée une semaine avant la session par souci d'efficacité.
6. **A adopté** à l'unanimité le rapport d'activité 2014 de la commission
7. Le Président de la Commission **a présenté** le suivi des actions de la Commission depuis la session de juin 2014. Le document a été distribué aux participants.

8. **A entendu** Jean-Bernard Marie, représentant de la Conférence des OING au Comité Directeur des droits de l'Homme (CDDH) et à ses groupes de rédaction rappeler que :

- La [Déclaration du Comité des Ministres sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme](#), a été adoptée le 16 avril 2014, suite au projet préparé par le CDDH et son groupe de rédaction sur « Droits de l'homme et entreprises.
- Une Recommandation du Comité des Ministres a été adoptée le 19 février 2014 sur la promotion des droits de l'Homme des personnes âgées [[CM//Rec\(2014\)2](#)]
- une étude préliminaire sur les normes existantes et les questions ouvertes sur "L'impact de la crise économique et des mesures d'austérité sur les droits de l'Homme en Europe» a été réalisée en juin 2014 [[CDDH\(2014\)011](#)]. La présentation d'activités nouvelles sur cette question est fixée au 30 juin 2015. Le représentant de la Conférence des OING s'est prononcé en faveur d'un tel projet et de la préparation d'instruments pertinents

Présentation des travaux en cours des groupes de rédaction:

- Le groupe de rédaction F sur "La réforme à plus long terme du système de la CEDH a pour mandat d'élaborer un rapport contenant les opinions et propositions concernant l'avenir à long terme du système de la Convention suite à la Déclaration de Brighton de 2012.

Une 2<sup>ème</sup> Conférence de haut niveau est prévue à Bruxelles (26-27 mars 2015) sur « La mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme, notre responsabilité partagée », elle sera suivie d'une Déclaration des représentants gouvernementaux participants. La Conférence des OING a été invitée à participer à cette Conférence.

9. **A entendu** les responsables des groupes de travail présenter les travaux en cours :

a) Droits de l'Homme, co-développement et migrations (Hugo Castelli)

Un recadrage du groupe de travail et de ses objectifs a été fait en insistant sur les droits de l'homme et le co-développement dans les Etats membres du Conseil de l'Europe qui doit intervenir en cas de non-respect des principes directeurs de la Déclaration du comité des ministres du 16 avril 2014. Un calendrier sera élaboré avec un plan d'action.

b) Coopération intersectorielle pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) (Gérard Gréneron)

Les 13 et 14 novembre 2014 s'est tenue la première réunion du groupe d'experts sur les droits de l'enfant (DECS-ENF) créé par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour renforcer la participation des Etats membres à l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie actuelle sur les droits de l'enfants (2012-2015) et à l'élaboration de la prochaine stratégie (2016-2019). Il est chargé par le Comité des Ministres d'élaborer un rapport sur la mise en œuvre de la stratégie sur les droits de l'enfant 2012-2015 et d'un projet de stratégie sur les droits de l'enfant pour la période 2016-2019. La prochaine réunion se tiendra les 12 et 13 mai. Le mandat s'achèvera le 31 décembre 2015.

c) Pour l'abolition de la torture (Nicolas Huet)

La Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (FIACAT), a organisé, au nom du groupe de travail, un side-event en janvier 2014 sur la situation de la torture en Europe. Elle a par ailleurs, tout au long de l'année rencontré des représentations permanentes

(Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Fédération de Russie, Suède, Suisse et Turquie) auxquelles elle a pu exprimer ses préoccupations et discuter avec elles de leur engagement concernant cette thématique. En 2015, la tournée se poursuivra avec pour objectif la rencontre des 47 pays membres du Conseil de l'Europe. D'autres rencontres ont eu lieu avec des organes du Conseil de l'Europe tels que le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), la Direction générale des droits de l'homme et de l'état de droit, et des membres de l'équipe du Commissaire aux droits de l'homme.

d) Les défenseurs des droits de l'homme (Dimitri Makarov)

Le groupe de travail reste mobilisé par les évolutions récentes et les conclusions adoptées lors de la dernière session et les menaces qui pèsent en Azerbaïdjan et en Fédération de Russie. Les conclusions du rapport d'évaluation de la situation en Crimée fait par le Commissaire aux droits de l'homme dénoncent "les violations graves des droits de l'homme" dans le territoire depuis son annexion par la Fédération de Russie. Des représentants de la société civile et des militants de la Crimée seront invités lors de la prochaine session.

e) Combattre le discours de haine (Michel Aguilar)

Le Groupe de travail suscite un réel intérêt et un responsable sera désigné. Trois décisions ont été prises :

- une recherche sur la jurisprudence du discours de haine va être entreprise ;
- une collecte de bonnes pratiques en la matière ;
- La poursuite du travail se fera d'une manière qualitative et avec le temps nécessaire.

10. **A entendu** Jean-Gabriel Prieur sur l'organisation de la Journée mondiale de l'éradication de la pauvreté le 17 octobre 2014 à Turin à l'initiative du groupe de travail "Extrême pauvreté et droits de l'Homme, co-animé par Maritchu Rall. Les éléments clés de la journée sont les suivants :

- Les interventions de Madame Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe et de M. Salim Muslumov, Ministre du travail et de la protection sociale de la population de l'Azerbaïdjan. - Un partenariat fructueux s'est instauré avec les associations présentes permettant la réussite de cette journée qui représentait un réel défi pour le groupe de travail. Les témoignages des personnes concernées ont été d'une grande qualité et ont permis une vision concrète de leur situation. La visite de projets a été également un moment fort ;
- [Les actes de la journée](#) sont disponibles dans les deux langues et des remerciements ont été adressés au Secrétariat des OING ;
- [Un document sur la jurisprudence de l'article 30](#) est également disponible ;
- Un message a été transmis et lu par le Président de la Conférence des OING à la Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe qui s'est tenue parallèlement à Turin.

Sylvie Clause **a témoigné** de son parcours devant le Comité Gouvernemental de la Charte sociale qui s'est réuni le 16 octobre à Turin.

Le groupe de travail **a élaboré** un extrait de textes sur la pauvreté en Europe adoptés par le Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ou la Conférence des OING. Ce recueil est un outil de travail à diffuser auprès de nos

organisations, des associations, des administrations et des personnes concernées par la pauvreté.

**A entendu** Xavier Godinot (ATD Quart Monde) présenter le rapport "[Pour un développement durable qui ne laisse personne de côté : le défi de l'après 2015](#)". 12 pays ont contribué à ce rapport et les personnes vivant en situation de pauvreté y ont apporté leur contribution. De cette évaluation, il ressort que la misère est une véritable violence faite aux personnes car elle va de pair avec le déni des droits sociaux, la stigmatisation et l'humiliation. [Les principes directeurs sur 'extrême pauvreté et les droits de l'Homme'](#) adoptés en 2012 par les Nations Unies fournissent des orientations politiques axées sur les droits fondamentaux des personnes. Les programmes de développement doivent atteindre les personnes les plus en difficultés et il est indispensable de créer de nouvelles méthodes pour évaluer l'efficacité des politiques.

#### 11. Projets en préparation

a) **A entendu** Brigitte Kahn, Présidente de l'Association "Regards d'enfants" présenter les objectifs et les activités en cours. L'association propose chaque année un concours. En 2015, il aura pour thème : "Explique-moi les droits de l'homme" avec une journée autour du sport "Chausse tes baskets des droits de l'homme" et la conception et la création d'un Jardin des droits de l'homme. Un livret pédagogique à l'attention des enseignants et des éducateurs est en cours d'élaboration avec la collaboration de jeunes citoyens européens. Un jeu de société "Respecto" a été créé pour et par des jeunes avec des questions sur les droits de l'homme. L'éducation aux droits de l'homme est importante dès le plus jeune âge.

b) **A entendu** Marie-José Schmitt, responsable du groupe de travail 'La Charte sociale européenne' préciser que M. Nicoletti, Vice-Président de l'Assemblée Parlementaire et Rapporteur général de la Conférence de Turin, a intégré dans son rapport le message de la Journée sur l'éradication de la pauvreté du 17 octobre 2014 adressé à la Conférence de haut niveau qui s'est tenue à Turin. Le groupe de travail organisera en juin prochain une réunion avec Régis Brillat, Chef du Service de la Charte sociale européenne sur le thème : Comment les OING peuvent-elles continuer à renforcer le processus de Turin?

Elle a également indiqué qu'une Conférence sur "L'avenir de la protection des droits sociaux en Europe" se tiendra les 13 et 14 février 2015. La Conférence est une contribution de la présidence belge au processus de Turin, qui a été lancé lors de la Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne (Turin, 17-18 octobre 2014). La Conférence des OING sera représentée.

Pour finir, elle a signalé un projet en cours d'élaboration, à savoir l'organisation deux fois par an, d'une journée de formation pour les OING, qui sera ouverte également à l'ensemble des travailleurs sociaux, sur le thème : C'est quoi faire une réclamation collective ?

c) **A entendu** Marie-Josée Schmitt, sur la question du handicap rappeler que l'Unité chargée de mettre en œuvre le Plan d'Action pour les personnes handicapées 2006-2015 a réduit son fonctionnement. Cependant, une Conférence sur la fin du Plan d'Action se tiendra à St Petersburg fin 2015. A ce sujet, elle souhaiterait la création d'un groupe de travail sur "le handicap" afin de représenter la position de la conférence des OING sur la stratégie à mettre en œuvre pour assurer le suivi du Plan d'Action pour les personnes handicapées. Une recommandation sera proposée à la Conférence lors de la session de juin.

d) **A entendu** François Becker du groupe de travail "droits de l'homme et religions" rappeler l'adoption des différents textes et donc la fin de la mission du groupe de travail. Cependant un groupe de suivi a été mis en place afin que ces documents bénéficient d'une large diffusion auprès des différentes instances. Un fascicule a été édité rassemblant les trois textes adoptés par la Conférence des OING. Ce fascicule a été diffusé auprès des participants de la Conférence

sur le dialogue interculturel : interaction entre culture et religion' qui s'est tenue les 1<sup>er</sup> et 2 septembre à Bakou avec le Conseil de l'Europe.

e) **A entendu** Gilles Bloch de la Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), présenter le symposium "Discours de Haine", co-organisé avec la Conférence des OING et qui se tiendra les 28, 29 et 30 mai 2015 au Conseil de l'Europe sur le thème : No hate Web No hate Speech. Pour toutes informations et inscriptions, consulter le site web : [www.nohateweb.eu](http://www.nohateweb.eu) ou par mail : [sg@nohateweb.eu](mailto:sg@nohateweb.eu)

**A entendu** Sébastien Crozier, Directeur général et Thierry Chatelier (Société Orange Horizons) sur la question du numérique, droits de l'homme et libertés. Trois sujets essentiels ont été abordés :

- L'utilisation des données personnelles par les agents économiques ;
- L'augmentation de la cybercriminalité et ses conséquences sur la liberté ;
- Le droit à la connexion : un débat devrait aboutir à une proposition d'inscription parmi les droits fondamentaux des droits de l'homme.

**A entendu** Michel Aguilar, Président de la Commission annoncer la création du groupe de travail "Droits de l'homme et numérique".

## 12. Synthèse et conclusion générale

Le président **a rappelé** à la Commission les décisions prises, à savoir :

- L'organisation d'une réunion entre le président de la commission, ses deux vice-présidents et les responsables des groupes de travail avant chaque session ;
- La gestion de la salle 2 confiée à Gérard Greneron : programmation arrêtée une semaine avant la session ;
- la participation à la Conférence sur "L'avenir de la protection des droits sociaux en Europe » à Bruxelles les 12 et 13 février 2015 ;
- l'organisation du symposium sur le "discours de haine" : du 28 au 30 mai au Conseil de l'Europe ;
- l'organisation de deux journées sur les réclamations collectives ;
- la création du groupe de travail "Droits de l'homme et numérique"

Maritchu Rall  
Rapporteur de la Commission